

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette
HESAM Université

Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement

PROJETS DE TERRITOIRES

PAYSAGES CONTEMPORAINS & DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

RECRUTEMENT



Saisir les ENJEUX du territoire

Formuler des PROPOSITIONS pour leur devenir

Aider les MAÎTRES D'OUVRAGE publics et privés dans leurs projets

© Camille FALLET - TGPLM - 2012

POST-MASTER

pour les architectes, les paysagistes et les ingénieurs diplômés

spécialisation dans le domaine du

PROJET URBAIN ET DE TERRITOIRE

Comprendre
les mécanismes de la gouvernance

Maîtriser

les processus de projet à une échelle territoriale et paysagère

Pour

les agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage,
les services des collectivités territoriales et leurs agences d'urbanisme
les SEM, PNR, CAUE, ...

Préparation à la thèse de doctorat avec la mention recherche du mémoire

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Frédéric Auclair, architecte urbaniste, Architecte du Patrimoine
Jonathan Bruter, architecte et paysagiste dplg
Anne Durand, architecte urbaniste, docteur
Philippe Hilaire, paysagiste dplg, docteur, paysagiste-conseil de l'État
Julie Jaupitre, philosophe, architecte dplg
Olivier Jeudy, plasticien, docteur
Yann Nussaume, architecte dplg, docteur, HDR
Christian Pédelahore, architecte dplg, docteur, HDR
Hervé Thomas, docteur en sociologie
Catherine F. Zaharia, docteure en géographie



HESAM UNIVERSITÉ

PROMOTION 2021-23

Candidatures pour la rentrée 2021

Session 1 du 17 mai au 14 juin 2021 - 10h

Session 2 du 6 septembre 2021 au 27 septembre 2021 - 10h

Adresse de dépôt des dossiers

http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page_dsa

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Paysage, territoire

Qu'en est-il des paysages contemporains ? Poser cette question, c'est déjà dresser un constat – celui d'un monde abimé et inquiet, d'un monde dont les clefs de lecture et d'intervention sont soit obsolètes, soit inopérantes, soit partielles, soit productrices de contre effets.

C'est également poser que ce monde se rapporte avant tout aux *conditions* qu'il instaure et sur lesquels il se fonde, nécessairement rapportées à leur sens. C'est encore insister sur la notion de *situation*, à la fois spatiale et temporelle. Situation, plutôt que site. Situation comme elle est comprise dans une *représentation* théâtrale, tissée dans la complexité d'actions, de moments, de lieux – traversés par des *enjeux* et des *durées* –, plutôt que site contemplé comme un alentour à partir d'un point de vue immobile et intemporel.

D'où la pertinence de la notion de *territoire*, qui rassemble situations, conditions, enjeux, durées, en les confrontant dans une représentation à des étendues d'espace et de temps variables et emboîtées, aussi bien qu'aux acteurs et aux pouvoirs, aux représentations et aux formes de pouvoirs qui les traversent, les forment et les déforment.

Projet de territoire et dynamiques métropolitaines

Nul ne saurait plus rapporter un territoire aux mots avec lesquels il se pense. L'urbain désigne une condition incertaine, plus qu'un état idéalisé ou idéalisant. L'opposer à la « nature » a perdu de son sens : la campagne aussi est construite ; naturaliser les constructions est un ersatz, ou un leurre.

Les périphéries, les franges, les marges, sont partout. Elles témoignent des flux et des mouvements qui, amplifiés, tendent à l'entropie. Ces flux, ces dynamiques, sont de nature métropolitaines en cela qu'ils se concentrent dans des réseaux de plus en plus déterritorialisés et dématérialisés. Pour autant, ils produisent des effets matériels sur les territoires, dont ils accélèrent l'entropie.

Dresser un projet de territoire, c'est à l'inverse en construire des représentations capables d'accueillir ces forces et de les discipliner, de préparer et de réparer, capables d'être partagées par *tous* les acteurs des territoires. C'est souligner la dimension éminemment politique qui le tend. C'est tenir compte, pour leur développement, de leurs dimensions écologiques et sociales.

Un tel projet ne se dessine pas comme un plan d'aménagement. Il appelle de nouvelles représentations à la mesure de la complexité des questions et des échelles que posent les territoires.

Spécificité

C'est pourquoi le DSA s'appuie sur la pratique de projet, croisée avec les exigences de la recherche. Il conjugue ainsi problématiques intellectuelles et particularités du réel. Il se singularise par des allers et retours entre les unes et les autres. Il s'attache à *projeter* des réponses concrètes à des questions abstraites, autant qu'à *confronter* des réponses abstraites à des questions concrètes. Il a ainsi valeur de confrontation, d'expérimentation, de vérification, d'application, de découverte.

Il est orienté par une pédagogie originale et profitable dans la mesure où il croise l'approche « académique » de la recherche avec l'approche « formatrice » et pragmatique du projet architectural et urbain.

Objectifs et champs d'exercice

Le DSA entend qualifier professionnellement plutôt que professionnaliser. Ce sont des *compétences* qu'il a l'ambition de délivrer pour que ceux qui le suivent les fassent fructifier dans leur pratique professionnelle ou académique.

Il se donne pour objectifs de former des acteurs ou des chercheurs :

- ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires ;
- avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps ;
- capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs ;
- aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun.

Le DSA est ainsi un lieu de construction de connaissances et de compétences, lié aux réseaux professionnels engagés dans le développement des territoires, mais aussi à la recherche, à travers les programmes lancés tant en France qu'en Europe.

Destinataires

Le DSA s'adresse à des étudiants de différents profils. Les uns poursuivent après leur diplôme leur formation initiale de concepteurs dans une optique pratique. D'autres sont déjà engagés dans la vie professionnelle et souhaitent acquérir de nouvelles compétences pour réorienter leur parcours. Nombreux sont les étrangers qui souhaitent obtenir un diplôme français pour l'une ou l'autre de ces raisons.

S'il est principalement destinés à des architectes, il s'adresse aussi à des étudiants de formations diverses (en économie, en histoire, en géographie, en sciences sociales ou politiques) qu'intéressent les questions de territoire et qui se saisiront avec la pratique projectuelle des façons de travailler la complexité pour sortir d'approches univoques.

Modalités et contenus

La formation dure trois semestres. Elle conjugue :

- l'acquisition ou la consolidation d'une culture théorique et pratique ;
- l'expérimentation projectuelle au sein d'ateliers ;
- la recherche à l'occasion de l'élaboration d'un mémoire ;
- la vérification par la mise en situation professionnelle.

Ces moments sont articulés entre eux, et ajustés aux profils des étudiants, de leur parcours, de leurs intentions.

Quatre champs d'enseignement sont proposés au sein d'unités dédiées :

- Un champ « culture des territoires » visant à délivrer les assises ;
 - o de leur lectures paysagères et temporelles ;
 - o de leur lectures économiques et écologiques ;
 - o de la connaissance de leurs acteurs et des programmes qu'ils portent ;
 - o et les théories et les idéologies qui les traversent.
- Un champ « terrains de recherche », doté
 - o d'un observatoire des situations au sein duquel s'élaborent et se rassemblent les sujets et les objets de mémoire ;
 - o d'un atelier de mémoire où ceux-ci sont élaborés et suivis ;
- Un champ « projet, processus et pratiques », scandé par deux ateliers portant sur des territoires concrets, choisis pour l'un dans des métropoles de pays « émergents » formées par l'accélération des dynamiques métropolitaines, pour l'autre dans des métropoles européennes qui se déforment ou se transforment sous l'effet de ces dynamiques (l'Île de France en est un bon exemple).
- Un champ « mise en situation professionnelle », grâce à laquelle s'expérimente l'application de ces éléments.

Pédagogie

L'étudiant est placé au centre de la formation : il est acteur, avec l'équipe pédagogique, de son parcours, fonction de ses antécédents et de ses objectifs.

Les situations d'enseignement sont multiples :

- cours ;
- conférences aussi bien de personnalités du monde intellectuel que de professionnels partageant leurs expériences ;
- séminaires les regroupant dans une durée ramassée autour d'une problématique donnée ;
- ateliers de projets et de recherche : travaux dirigés en équipe et par équipe ;
- laboratoires travaillant sur des questions méthodologiques communes ;
- observatoire permettant de nourrir les différents champs.

Les situations de travail conjuguent travail en équipe et travail personnel.

Responsables

La conduite du DSA est collégiale. Ce collège est constitué de
Philippe HILAIRE et Christian PÉDELAHORE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Frédéric Auclair, architecte urbaniste, Architecte du Patrimoine

Jonathan Bruter, architecte et paysagiste dplg

Anne Durand, architecte urbaniste, docteur

Philippe Hilaire, paysagiste dplg, docteur, paysagiste-conseil de l'État

Julie Jaupitre, philosophe, architecte dplg

Olivier Jeudy, plasticien, docteur

Yann Nussaume, architecte dplg, docteur, HDR

Christian Pédelahore, architecte dplg, docteur, HDR

Hervé Thomas, docteur en sociologie

Catherine Zaharia, docteure en géographie